

La Ville veut renforcer la sécurité devant les établissements scolaires

Face au manque de civisme de certains aux abords des écoles et plus globalement afin de renforcer la sécurité le matin et le soir en particulier, la Ville de Neufchâtel-en-Bray va embaucher deux vacataires pour faire traverser les élèves.

L'objectif : libérer les policiers municipaux de cette tâche afin qu'ils puissent intervenir si besoin aux heures les plus « critiques ».

Bouger sur différents sites

Les élu(es) neufchâtelois ont en effet délibéré pour l'embauche de deux personnes dont la mission sera de faire traverser les enfants devant l'école maternelle et l'école élémentaire de la commune. Cette fonction jusque-là assumée par les policiers municipaux sera donc confiée à deux autres personnes en contrat avec la Ville. « **Cela permettra à nos policiers qui ont l'ordre d'être présents à ces heures là de pouvoir bouger sur différents sites. Alors que jusque-là, ils ne pouvaient pas le faire** » rappelle le maire, Xavier Lefrançois.

On ne peut pas faire n'importe quoi

C'est pour faire face à des incivilités constatées régulièrement que la municipalité a fait ce choix. L'édile développe : « **Devant les écoles, il est interdit de fumer désormais, mais certains ne s'en privent pas. D'autres stationnent n'importe comment. Je comprends que le matin, on puisse être pressé, mais on ne peut quand même pas faire n'importe quoi, surtout devant des établissements scolaires** ».

Débarassés de leur mission de faire traverser les enfants, les policiers municipaux pourront également répondre aux demandes des chefs d'établissements comme le lycée, le collège et les autres structures privées.

En effet, Il arrive fréquemment à ces derniers de les solliciter afin qu'ils soient présents aux heures d'entrée notamment. Ainsi, les policiers municipaux pourront s'y rendre, car à ce jour, difficile d'être partout à la fois.

Verbalisation si besoin

Et le cas échéant, même si la pédagogie et la sensibilisation doivent primer, ils n'hésiteront pas à verbaliser. Cela a déjà été le cas ces derniers mois devant le lycée pour des stationnements pour le moins anarchiques. Vous en êtes avertis ! Enfin, en cas d'urgence, les agents pourront intervenir sans avoir à laisser les passages pour piétons sans surveillance.

Sébastien Aliome



Les abords des établissements scolaires vont faire l'objet d'une attention particulière.